

# L'ACTU-KELOÙ

AVRIL 2020  
LETTRE N°1

La lettre d'info (Keloù en breton) de l'association E-Kêr et de la SAS Kerwatt

## EPARGNONS LE CLIMAT

Un pas vers la transition  
énergétique de nos territoires

## LA SAS KERWATT

Une coopérative d'énergies  
renouvelables

## COMMENT INVESTIR

Trois premiers projets solaires  
auxquels souscrire



## EDITO

## CONFINÉS ET... CONSTRUCTIFS !

A l'heure du confinement et de la prise de conscience planétaire de notre fragilité humaine - non, nous ne sommes pas tout-puissants, le message de la vie est clair : si vous voulez rester vivants, changez ! Là où l'urgence climatique peinait à se faire entendre, la pandémie de coronavirus impose brutalement sa loi, même aux plus rétifs... En passant sur le mode "pause" bien malgré elle, la population mondiale souffre... mais elle offre un répit salutaire à la planète... L'urgence sanitaire finira par passer - l'histoire de quelques mois ? L'urgence climatique, elle, reste devant nous : une question de survie pour les générations à venir...

Ensemble, profitons de ce repli forcé pour construire, dès aujourd'hui, l'après confinement : un « après » où l'humain sera au centre, avec des énergies renouvelables, locales et citoyennes. C'est maintenant le moment favorable pour s'engager et soutenir la réalisation concrète des projets solaires citoyens menés par E-Kêr et Kerwatt dans le Sud-Finistère.

Prenons soin de l'humain.  
Prenons soin de demain...!!

*Cécile Guiochon, présidente d'E-Kêr*

Lettre d'info mise en page par l'Espace Associatif  
Quimper Cornouaille.

Illustration de couverture créée d'après  
des éléments de freepik.com



## UN BEL ÉLAN COLLECTIF

Nicole Le Garrec, réalisatrice du film "Plogoff, des pierres contre des fusils" \* est présidente d'honneur de l'association E-Kêr. Elle dévoile ici le sens de cet engagement.

« J'ai retrouvé dans E-Kêr l'élan que j'avais connu dans les années 70. A l'époque, la conscience écologique avait soulevé beaucoup d'espoir mais s'était peu concrétisée en France. L'ambition d'E-Kêr d'avancer étape par étape m'a donné confiance. Cette méthode a permis à l'association de réaliser un vrai travail pédagogique en amont avant de déboucher sur des projets concrets. C'est essentiel pour permettre au plus grand nombre de s'approprier les enjeux énergétiques et climatiques. Pour moi, soutenir les énergies renouvelables et citoyennes allait de soi. Après avoir filmé le désastre de la marée noire suite au naufrage du pétrolier l'Amoco Cadiz en 1978, puis le combat victorieux contre le projet de centrale nucléaire à Plogoff en 1980... c'est la continuité en quelque sorte !

### La satisfaction de voir les travaux avancer

Les citoyens sont aujourd'hui invités à contribuer au financement des projets solaires engagés par E-Kêr et Kerwatt à Plozévet, Plonéour-Lanvern et Clohars-Fouesnant. Les habitants de ces communes et des environs vont pouvoir suivre de leurs yeux l'avancement des travaux. Ils auront bientôt la satisfaction de se dire en regardant leur mairie, la ferme bio du Gwenves et l'ESAT du Caillou Blanc : "Nous avons contribué à ces réalisations. Ensemble, nous avons fait un pas pour préserver le climat". Cette implication dans la proximité, c'est la bonne direction ! ».

# EPARGNONS LE CLIMAT !

Si nous voulons vivre sur une planète respirable, nous devons – entre autres, produire des énergies renouvelables, citoyennes et locales. E-Kêr et Kerwatt vous proposent de coopérer à la réalisation de trois premiers projets solaires citoyens en Cornouaille. Ensemble, réalisons un pas vers la transition énergétique de nos territoires !

Depuis de longs mois, l'association E-Kêr et la SAS KERWATT travaillent sur les aspects techniques, juridiques, financiers de ces projets solaires citoyens. Désormais, toutes les études sont finalisées sur trois premiers toits. Les chantiers n'attendent plus que le financement (et la fin du confinement...) pour démarrer. La balle est donc dans le camp des citoyens que nous sommes !

**Aujourd'hui, E-Kêr et KERWATT lancent un appel de fonds pour financer l'achat et la pose de panneaux solaires photovoltaïques sur trois premières toitures en Cornouaille :**

une ferme bio à Plonéour-Lanvern, un ESAT à Clohars-Fouesnant, et la mairie de Plozévet.

*Voir les fiches techniques ci-contre*

**L'association E-Kêr, « Là où l'on vit »**

en langue bretonne, est basée à Pont l'Abbé, Sud Finistère.

Elle oeuvre à la transition écologique et citoyenne depuis 2014. En 2020, elle a créé la SAS citoyenne KERWATT, avec trois autres associations bretonnes.

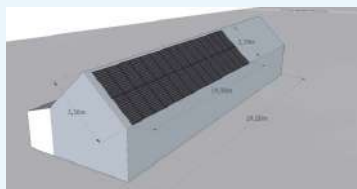
Chaque association membre identifie sur son territoire des bâtiments d'intérêt collectif (mairie, salle de sport, hôpital, ferme, entreprise...) à même de recevoir sur leur toit des panneaux solaires photovoltaïques. **Objectif : s'approprier localement et collectivement la production d'une électricité solaire, renouvelable à l'infini.**

## TROIS PREMIERS PROJETS



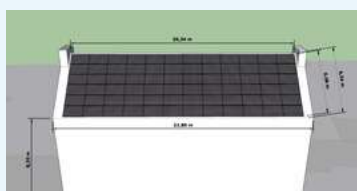
### FERME DU GWENVES, PLONEOUR-LANVERN

- 30000 € d'investissement
- 26 kWc sur 136 m2
- date de début de production visée : début 2021
- 25000 kWh de production annuelle
- 3100 € de CA annuel



### ESAT DU CAILLOU BLANC, CLOHARS-FOUESNANT

- 17000 € d'investissement
- 9 kWc sur 51 m2
- date de début de production visée : début 2021
- 9000 kWh de production annuelle
- 1500 € de CA annuel



### MAIRIE DE PLOZEVET

- 31500 € d'investissement
- 23 kWc sur 122 m2
- date de début de production visée : début 2021
- 24000 kWh de production annuelle
- 3000 € de CA annuel

## STRUCTURES CO-FONDATRICES

### ASSOCIATIONS LOCALES INITIATRICES DE PROJETS SOLAIRES :

- Dol'Watt(Dol de Bretagne 35)
- E-Kêr (Pont l'Abbé 29)
- Etoile Solaire (Pays de Redon 35)
- Trégor Energ'étiques (Lannion 22)

### AUTRES ASSOCIATIONS :

- Energies citoyennes en Pays de Vilaine et son réseau Taranis (Bretagne)

### SOCIETE :

- S.A.S. SISER (Bruz 35)

### MUNICIPALITE :

- Commune de La Chapelle de Brain (35)



# LA SAS KERWATT

La Société par Actions Simplifiée (SAS) Kerwatt est une coopérative d'énergies renouvelables ([Lire les statuts](#)). Elle offre le cadre juridique et financier pour porter des projets solaires citoyens aux quatre coins de la Bretagne. Elle permet à chaque citoyen.ne qui le souhaite de s'investir personnellement dans la transition énergétique : en achetant une action (50 €) ou des actions de la SAS Kerwatt, chacun.e devient acteur de la transition et contribue à produire une énergie renouvelable sur son territoire.

La SAS Kerwatt est une société « citoyenne ». Cela signifie que chaque actionnaire possède UNE voix dans la gouvernance et dans les décisions, quel que soit le nombre d'actions qu'il ou elle détient. Le plus petit actionnaire a autant de poids que le plus gros investisseur. La gestion est totalement bénévole.

Les trois premiers projets Kerwatt vont démarrer début 2021.

Production attendue autour de 60 MWh/an,

soit l'équivalent de la consommation électrique de 15 foyers (hors chauffage).

## NOS VALEURS

La société Kerwatt s'inscrit dans la nécessaire adaptation collective aux urgences climatiques.

Elle s'est donnée comme objectifs de promouvoir la sobriété énergétique, les économies d'énergie et permettre au plus grand nombre de s'approprier la production d'une énergie verte et locale sur le territoire breton, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Kerwatt veut montrer l'exemple et encourage le développement d'autres projets du même type.

Le 10 mars 2020,  
signature à Plozévet de la Convention  
d'occupation temporaire du toit de la mairie.

Pierre Plouzenec, le maire et son équipe.  
Nicole Le Garrec, présidente d'honneur d'E-Kër  
et une partie du CA d'E-Kër.

## LA PHILOSOPHIE DU PROJET

- L'engagement éthique : montrer l'exemple ! La France s'est engagée à réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre et à couvrir 32% de ses besoins énergétiques par des énergies renouvelables d'ici 2030\*. Cet objectif ne pourra être atteint que si chacun fait sa part.
- Une cohérence écologique et territoriale : produire l'énergie là où elle est consommée. Par le principe du "circuit court", les citoyens deviennent coproducteurs d'une énergie verte consommée sur place, et acteurs face aux enjeux climatiques.
- Un modèle social et économique innovant : un premier pas vers l'autonomie énergétique de nos territoires ; un modèle économique où chacun a le même poids dans les décisions, où l'intérêt général prime sur les intérêts particuliers. L'objectif est le développement de projets solidaires, non la spéculation.



# COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous pensez que l'urgence climatique mérite votre contribution ?  
Vous souhaitez devenir pionnier.ère de la transition énergétique  
et citoyenne en Bretagne ?

E-Kêr et Kerwatt vous invitent à vous impliquer personnellement  
dans la réalisation des premiers toits solaires collectifs.  
Rassemblons nos forces ! Si chacun.e fait sa part, on y arrivera !



En mars 2020, la Biocoop de Pont l'Abbé, "Graine de Bio", a invité E-Kêr à présenter au public les projets solaires de la SAS Kerwatt.

## LE FONCTIONNEMENT



SOLLICITÉS PAR L'ASSOCIATION, DES CITOYENS,  
DES COLLECTIVITÉS, DES ENTREPRISES  
SOUSCRIVENT DES ACTIONS KERWATT,  
ET PARTICIPENT À SA GOUVERNANCE.



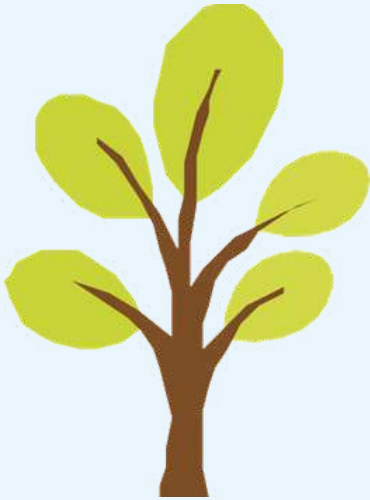
L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE EST VENDUE ET  
INJECTÉE DANS LE RÉSEAU. LES REVENUS  
DE CETTE VENTE REVIENNENT À LA SAS  
KERWATT. LES ACTIONNAIRES GÈRENT  
ENSEMBLE LES BÉNÉFICES.



LA SAS KERWATT FAIT INSTALLER DES PANNEAUX SOLAIRES SUR DES  
BÂTIMENTS SCOLAIRES, SUR DES BÂTIMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF  
(ÉCOLES, MAIRIES, BUREAUX, ENTREPRISES)  
QUI PRODUISENT AINSI DE L'ÉNERGIE.



# INVESTIR DANS LA SAS KERWATT, ÇA VEUT DIRE...



JE COMPENSE  
MES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>



JE PRODUIS DE L'ÉLECTRICITÉ  
RENOUVELABLE  
ET JE RELOCALISE L'ÉCONOMIE



JE DONNE DU SENS  
À MON ÉPARGNE

## COMBIEN INVESTIR

### SI J'INVESTIS 50€ :

Je rejoins l'aventure KERWATT  
et je participe au projet.

### SI J'INVESTIS 300€ :

J'adopte un panneau solaire sur  
l'un des toits en chantier.  
Je peux même choisir quel toit !

### SI J'INVESTIS 1.500€ :

Je finance cinq panneaux  
et je compense ma propre  
consommation annuelle,  
soit environ 1.600 kW/an hors  
chauffage.

## COMMENT PARTICIPER ?

Vous avez décidé de devenir coproducteur d'une énergie solaire locale et citoyenne ? Félicitations, et bienvenue dans la communauté énergétique E-Kêr - Kerwatt !

### Voici la marche à suivre :

1. Prendre connaissance :

- du [Document d'information synthétique](#),
- des [statuts de la SAS Kerwatt](#),
- de la [charte du réseau Taranis...](#)

2. Demander à recevoir le bulletin de souscription à la SAS Kerwatt, ou poser une question : [contact@e-ker.org](mailto:contact@e-ker.org)

3. Remplir le bulletin de souscription, joindre les pièces demandées et votre règlement.

NB - Tant que dure le confinement, préférer le virement bancaire (RIB dans le bulletin de souscription) et l'envoi par mail des documents scannés. Les « voisins » peuvent aussi déposer le dossier complet dans la boîte aux lettres d'E-Kêr (54, rue du Général de Gaulle 29120 Pont l'Abbé).

# ADHÉREZ À L'ASSOCIATION



L'adhésion à l'association E-Kêr sera un soutien précieux et encourageant. Les associations co-fondatrices de la SAS Kerwatt ont besoin de votre soutien pour poursuivre leur mission : Trouver des toits, mener les études techniques et financières, animer des événements publics, mobiliser les souscripteurs... Sans elles la SAS Kerwatt ne pourrait développer ses projets.

Nous vous invitons donc vivement à adhérer à l'association co-fondatrice de votre territoire.

> [Télécharger le bulletin d'adhésion d'E-Kêr.](#)

Cotisation réglable en ligne ou par virement RIB .

N'hésitez pas à faire suivre cette lettre ACTU-KELOÛ à vos proches et à vos réseaux ;  
que le mouvement collectif soit large et puissant !



## NOUS CONTACTER

Pour recevoir le dossier de souscription à la SAS Kerwatt, ou pour toute question : [contact@e-ker.org](mailto:contact@e-ker.org) / 07 83 70 99 29

Site internet : [www.e-ker.org](http://www.e-ker.org)

Adresse postale : 54, rue du Général de Gaulle 29120 Pont l'Abbé  
(uniquement pour dépôt du dossier ou envoi après le confinement)